

Pour aller encore plus loin

Une réflexion sur l'avenir de Saint-Léonard-d'Aston



MUNICIPALITÉ SAINT-LÉONARD-D'ASTON

19 octobre 2012

Créé par : Groupe de réflexion sur l'avenir de Saint-Léonard-d'Aston

Pour aller encore plus loin

Une réflexion sur l'avenir de Saint-Léonard-d'Aston

1. Introduction

Au cours des années, la Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston a fait face à plusieurs défis. Ces derniers ont été relevés notamment par l'implication des élus et des gens de la communauté qui ont mis à contribution leur temps et leur expertise.

Aujourd'hui le temps est venu de faire le point, d'identifier les enjeux et les orientations pour les prochaines années afin que Saint-Léonard-d'Aston continue d'être une municipalité « phare » dans la région et qu'elle soit en mesure de relever les différents défis qui se pointent à l'horizon. Les dirigeants de la municipalité sont guidés par plusieurs valeurs, dont l'innovation, la concertation, le dynamisme et la qualité de vie.

Afin de doter la municipalité d'orientations partagées par tous et d'un plan d'action mobilisant, les élus souhaitent réaliser une démarche de réflexion stratégique. Pour débiter ce processus, des citoyens représentant différents milieux ont été invités à faire une première réflexion et ainsi mettre à profit leur connaissance de la région, leur expérience et leur expertise.

Bien que le mandat du groupe soit d'apporter des idées novatrices, il demeure que ce dernier a dû prendre en considération les balises émises par le biais du plan d'urbanisme de 1998 et être en continuité avec le plan de développement local 2007-2014 de la Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston.

2. Méthodologie

Dans un premier temps, le maire a mis sur pied un groupe de réflexion sur les orientations à venir de la municipalité dont les 9 membres représentent différentes strates d'âge et différents milieux de la communauté : économique, municipal, agricole, enseignement, culturel, sportif et communautaire.

Au terme de la réflexion et après avoir obtenu l'aval des élus, une assemblée générale des citoyens se tiendra afin de présenter l'essentiel de la réflexion.

Le mode accompagnement a été privilégié, cette approche ayant permis de supporter le groupe de travail dans l'animation des séances de travail, dans la prise de notes et la production des sommaires et rapports. Ces séances de travail de 4 heures se sont tenues avec le groupe de réflexion et elles ont été l'occasion de discuter des différents thèmes qui reflètent les réalités locales, régionales et les enjeux à venir de Saint-Léonard-d'Aston.

Pour enrichir les discussions, les participants ont eu l'occasion de visiter tout le territoire de la municipalité et ils ont rencontré des intervenants régionaux qui sont venus partager diverses informations sur l'évolution de la municipalité et de celles environnantes. Toujours dans le même objectif, deux groupes de discussion ont été mis à contribution, soit un groupe formé de jeunes familles et un autre groupe formé de jeunes âgés entre 18 et 25 ans.

3. Portée de la réflexion

Rappelons que le présent rapport n'a pour objet que d'alimenter la réflexion des élus sur l'avenir de la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston et *ne représente pas des recommandations, mais bien des pistes d'action à considérer dans le futur plan de développement.*

4. Profil de la municipalité – quelques considérants

Les participants au groupe de réflexion et les élus sont très bien au fait du profil de la municipalité. Notre intention n'est pas d'écrire ce que tous savent déjà, mais plutôt de traduire les considérations qui ont été signifiées tout au long des discussions et qu'il importe de considérer pour la suite des choses. En effet, le profil organisationnel est en quelque sorte une référence pour les discussions et les orientations qui seront émises.

a. Positionnement géographique

La municipalité de Saint-Léonard-d'Aston bénéficie d'un positionnement géographique important. En effet, elle est située au centre par rapport aux municipalités environnantes. Elle est considérée comme le « cœur » du Centre-du-Québec puisqu'elle est à la croisée des chemins et des axes Montréal et Québec, Drummondville et Trois-Rivières ainsi que Victoriaville et Trois-Rivières. Elle est aussi située au carrefour des autoroutes 20 et 55, en plus d'être desservie par la voie ferrée du Canadien National qui la traverse d'est en ouest. Ce positionnement lui permet une grande ouverture sur le monde.

b. Services et structure

La municipalité compte sur son territoire un ensemble de services et de structures répondant aux besoins de base d'une population. Mentionnons à titre d'exemple la Coopérative Santé, les médecins, la pharmacie, le physiothérapeute, le dentiste, les écoles primaire et secondaire, le psychoéducateur, l'orienteur, l'aréna, les services financiers et légaux, les secteurs résidentiels, les commerces diversifiés, les industries et un parc industriel, les installations sportives, les organisations sportives, de loisir et de culture, les organismes communautaires, un CPE et les résidences pour personnes âgées, une bibliothèque, une salle de spectacle, le centre Richard Lebeau, le service d'incendie et de sécurité civile de pointe. À la lumière des services mentionnés précédemment, il ressort que la municipalité se distingue par la triade « services, emploi et loisirs ». En effet, les services sont nombreux et complets, l'offre et la demande d'emploi est dynamique

alors que les loisirs sont depuis fort longtemps une des caractéristiques distinctives de Saint-Léonard-d'Aston. Le CDE (Comité de Développement Économique) est basé sur la promotion économique du milieu, orienté sur la main d'œuvre et il est composé de commerçants, de représentants de la chambre de commerce et de conseillers municipaux.

c. Valeurs

Au-delà du positionnement géographique, des services et des structures en place, Saint-Léonard-d'Aston et les membres de la communauté ont mis de l'avant des façons de faire et d'être qui se traduisent dans le quotidien, dans les décisions des élus et dans les orientations définies par les différents groupes de la communauté. Il importe de préciser que tout au long des discussions, des rencontres et des visites, non seulement nous pouvions identifier ces valeurs, mais les gens rencontrés étaient en mesure, eux aussi, de les identifier. Plus que de valeurs statiques, nous devons parler d'une référence dans la façon de vivre et une caractéristique de la communauté. Lesdites valeurs ont servi de guide tout au long des discussions et sont à la base directe ou indirecte de la gouvernance de la municipalité. Nous retrouvons notamment le savoir-être, le respect, tenir compte de l'autre et de son point de vue, l'ouverture aux idées nouvelles, l'innovation, l'entrepreneurship, l'intégration – des jeunes, des retraités, des nouveaux arrivants, la passion et la solidarité. On peut affirmer que la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston est « *une communauté engagée et animée par des femmes et des hommes passionnés et solidaires* ».

Le conseil municipal reflète et supporte ces valeurs aux citoyens. Au-delà des individus, les valeurs sont d'abord « collectives » et traversent le temps.

d. Économie

La situation économique de la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston se porte très bien. Une rencontre avec la SADC a démontré, suite à une étude faite sur le territoire de la MRC Bécancour et Nicolet-Yamaska que la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston figure parmi l'un des 3 points de développement économique démontrant une croissance, qu'il y a augmentation des emplois et de la construction. Rappelons que lorsqu'une maison se construit sur le territoire, cela crée 2,5 emplois dans le milieu.

Il importe aussi de considérer que le parc industriel est à pleine capacité, que le revenu moyen des familles s'établit à 30 000 \$ selon les dernières statistiques et qu'il n'y a pas beaucoup de choix pour des maisons à vendre. Une situation qui crée une pression positive pour le développement de nouveaux quartiers avec des maisons de choix. L'agriculture, une activité importante de la région, occupe 97 % du territoire de la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston.

Voici d'autres données pertinentes à tenir compte : les emplois sont dans les mêmes créneaux et il y a une pénurie de main-d'œuvre, les entreprises opérant dans la municipalité sont viables et rentables. La population est de 2 300 personnes, il y a 5 entreprises qui génèrent à elles seules 500

emplois. En ajoutant BMR, l'épicerie et les commerces avoisinants, nous obtenons plus de 1 000 emplois en tout. C'est extraordinaire comme emploi, incroyable comme possibilité étant donné la population (ratio de 1 sur 2). Donc l'économie est en hausse et les habitations sont également à la hausse.

e. Conseil municipal

Le conseil municipal se doit d'être proactif et orienté sur la communauté et ne pas se préoccuper seulement du volet administratif. Il doit supporter, alimenter la communauté, être visionnaire et soutenir les activités des citoyens. Il doit aussi prendre en considération les besoins et attentes de tous les segments de la population.

Desservir la communauté, peu importe les strates d'âge et être à l'écoute des citoyens, c'est une priorité de gestion du conseil municipal. Il doit toujours garder comme trame de fond le fait de prendre soin de la communauté. Le conseil municipal a des responsabilités civiques, des règles de gouvernance et des règles d'éthique.

Actuellement, le conseil municipal est doté d'une bonne énergie, il est démocratique, dynamique et somme toute il est reconnu comme étant un « bon conseil ». Il est au fait des réalités du milieu et se tient informé par le biais des groupes communautaires, du CLD et du CLE, etc. Il peut compter sur l'implication des citoyens et il s'assure de maintenir une communication bidirectionnelle (informer et écouter) avec les citoyens. Les représentants des familles ont signalé toute l'importance de maintenir une synergie positive entre les différents acteurs de la communauté.

f. Communautaire

La communication occupe une grande place dans la communauté de Saint-Léonard-d'Aston et permet d'être à l'affût des besoins de la communauté. En outre, le journal Entrain est un outil qui contribue à cette communication.

Il existe une TRIADE communautaire à Saint-Léonard-d'Aston. En effet, les trois volets suivants sont pris en considération et sont au cœur du fonctionnement de la municipalité : les besoins de la communauté, le conseil municipal et l'implication des citoyens, et ce, tout en tenant compte du développement durable.

g. Actifs distinctifs

Au cours des discussions, les participants ont mis en relief des actifs distinctifs et importants pour la municipalité. Ces actifs sont notamment l'Église avec ses deux clochers, la rue Principale, la rivière Nicolet et ses rives, le patrimoine agricole et ses rives, la voie ferrée. La population est aussi desservie par une école primaire et secondaire avec option en musique et hockey-balle rapide. On y retrouve aussi un centre de formation en enseignement professionnel en « mécanique de machines fixes ». Les terrains de jeux des loisirs sont très bien organisés : terrains de balle, terrains de golf,

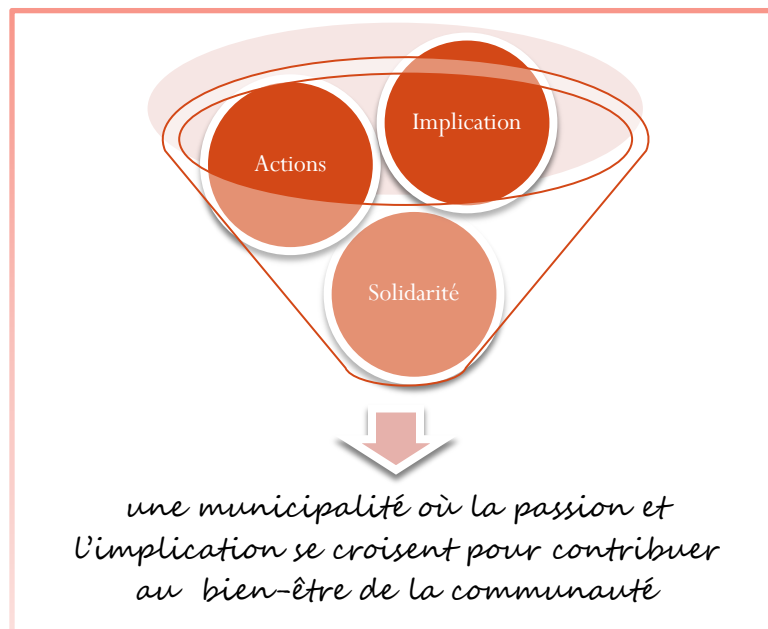
terrains de tennis, terrain de volleyball de plage. À ceci s'ajoute un centre sportif comprenant un aréna et un gymnase. La réputation de son organisation de balle rapide lui vaut l'appellation de « Mecque de la balle rapide au Québec ». La culture n'est pas en reste avec son pavillon de la culture actuellement en construction.

5. Une municipalité avec une signature

a. Signature

Que l'on veuille ou non, la municipalité a une signature, une signature qui gagne à être connue, promue et reconnue. Tout au long des rencontres du groupe de travail, des groupes de discussion et des personnes rencontrées, il y avait, en filigrane, une signature discrète. Au cours des mois qui se sont écoulés, cette signature a pris forme et elle est apparue comme la « valeur ajoutée » de vivre dans la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston. Traduisant les forces de la municipalité et des gens qui habitent, les efforts et le temps investis au cours des années pour en faire une place où il fait bon vivre, la solidarité lors de catastrophes ou de projets majeurs, les actions réalisées pour prendre soin « de son monde », une signature a pris le relais pour traduire l'ensemble des forces motrices de la municipalité.

Saint-Léonard-d'Aston - une signature



À cette signature viendra se joindre la signature commerçante et ajouter les services « municipalité ».

b. Gouvernance et développement durable

La signature reflétant la façon d'être de la municipalité comprend deux volets soit celui mentionné précédemment et faisant référence à ce qu'elle apporte à ses citoyens et un autre, concernant la

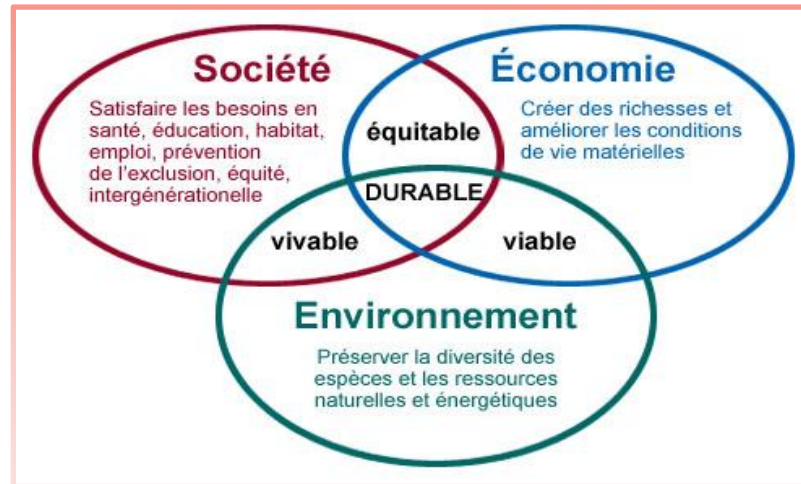
gouvernance. Il s'agit, dans les faits, d'enrichir la gouvernance actuelle en se donnant une façon de faire. Contribuer au bien-être de la communauté, tout à fait, mais en mettant de l'avant une approche ou une façon de faire basée sur le développement durable. La signature comporte donc un volet « citoyen », soit son bien-être et un volet « façon de faire », soit le développement durable. Au-delà des mots, le développement durable se traduit concrètement par l'enrichissement de la gouvernance de la municipalité. Étant acceptée par celle-ci, cette notion devra s'appliquer aux comités de travail, aux commerces, aux industries, aux organismes, aux développements et à toutes les autres facettes d'une municipalité. Le tout étant en lien avec la loi du Gouvernement du Québec sur le développement durable dont voici un extrait.

Au Québec, le développement durable s'entend donc d'« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement ».

Essentiellement, le développement durable a pour objectif de repenser les rapports qu'entretiennent les êtres humains entre eux et avec la nature. C'est une aspiration que partage un nombre grandissant de femmes et d'hommes. Ils posent un regard critique sur un mode de développement qui, trop souvent, porte atteinte à l'environnement et relègue la majorité de l'humanité dans la pauvreté. Le développement durable est issu de cette idée que tout ne peut pas continuer comme avant, qu'il faut remédier aux insuffisances d'un modèle de développement axé sur la seule croissance économique en reconsidérant nos façons de faire compte tenu de nouvelles priorités. Il faut donc :

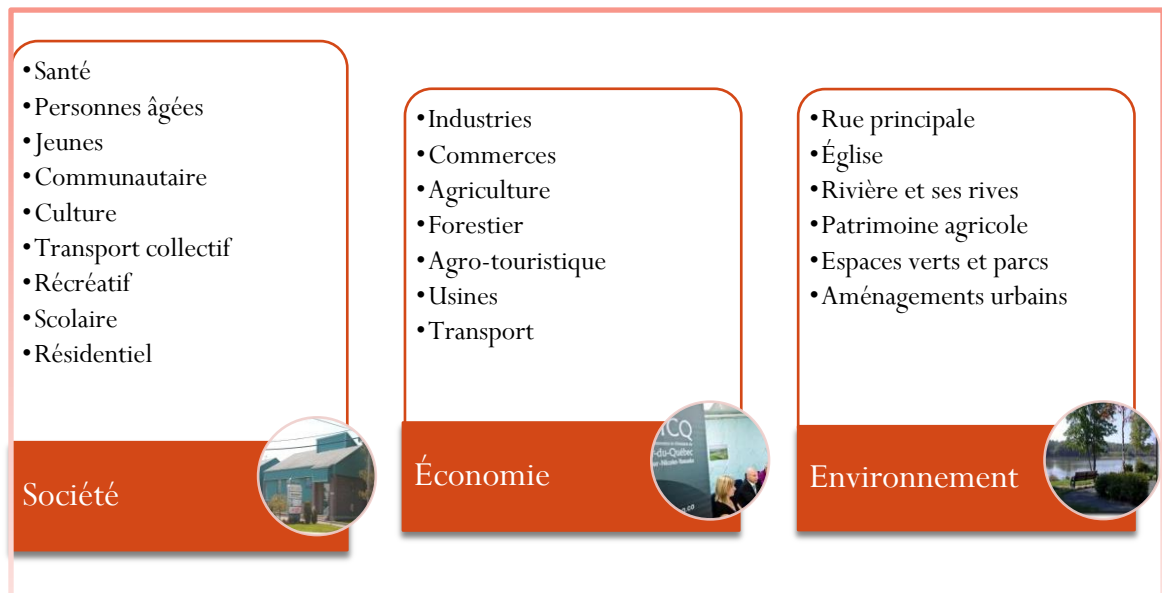
- *Maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;*
- *Assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité;*
- *Viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.*

Le groupe de réflexion se sent interpellé par cette notion de développement durable et fait siens les objectifs visés. Par conséquent, les orientations émises dans les pages qui suivent sont teintées de deux considérants importants soit le bien-être de la population en mettant de l'avant des approches tirant leur source du développement durable.



6. Opportunités

Tout au long des rencontres et des discussions, les membres du groupe de travail ont identifié des opportunités susceptibles de contribuer à la mise en valeur de la signature tout en considérant l'essence même du développement durable. Lesdites opportunités ont toujours pris en considération les forces de la municipalité et les principes du développement durable. Cette liste n'est pas exhaustive et pourra faire l'objet d'ajouts au cours des rencontres avec les élus et les membres de la communauté. Vous trouverez ci-après le regroupement des thèmes qui comportent des opportunités, et ce, en lien avec les trois catégories du développement durable.



7. Orientation – Société

Dans l'approche du développement durable, l'orientation société fait référence notamment à assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité. Pour ce faire, il faut satisfaire les besoins en santé, en éducation, en habitat, en emploi, prévenir l'exclusion et assurer l'équité intergénérationnelle. Voyons maintenant les opportunités et les actions qui ont été proposées et qui sont en mesure de répondre à l'orientation « Société ».

a. Santé

La santé comporte deux volets, soit les soins de santé et la santé physique. En matière de soins de santé, la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston compte sur une coopérative de santé et offre à ses citoyens les services de première ligne. En ce qui concerne les sports et les loisirs, elle met à la disposition de la population divers équipements et sites pour favoriser la pratique du sport et la réalisation de loisirs. Il serait intéressant de maintenir l'intérêt pour la santé en s'assurant de :

- Promouvoir la santé;
- Instaurer des résidences pour personnes âgées;
- Recruter de nouveaux médecins en tablant sur les bienfaits de la coopérative existante;
- Bonifier l'offre en matière de sports et de loisirs.

b. Personnes âgées

Les personnes âgées sont des citoyens à part entière qui ont contribué au développement de la municipalité sous une forme ou une autre. Offrir des services à ces personnes est une chose, les offrir dans un contexte de développement durable en est une autre. Le groupe de réflexion fait référence notamment à l'attention réelle qui doit être portée aux aînés ou les contributeurs à l'histoire. Pour ce faire, il serait souhaitable d'avoir une approche systémique de l'accompagnement des aînés de la municipalité afin de :

- Doter la municipalité d'une orientation en matière de maintien à domicile en évaluant préalablement les besoins;
- Évaluer les besoins d'habitation pour les différents segments de citoyens;
- Investir l'énergie nécessaire afin de développer des coopératives d'habitation ou d'autres formes de logements sociaux;
- Supporter la mise sur pied, le développement et la consolidation des entreprises en économie sociale notamment dans le domaine de l'entretien ménager intérieur et extérieur ainsi que d'autres services d'aide à domicile tel que la popote roulante, pour ne nommer que celle-ci;
- Organiser le transport afin de favoriser les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité;
- Afin d'impliquer les personnes âgées, on pourrait les faire participer à des activités où on peut bâtir quelque chose, les faire contribuer à des projets sociaux et économiques.

c. Jeunes

Il est important que les jeunes aient un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Un groupe de discussion a donc été créé avec des jeunes familles et un autre avec des jeunes adolescents/jeunes adultes, âgés entre 18 et 25 ans afin de les consulter et d'avoir leur opinion sur les différents thèmes traités par le groupe de réflexion GRASLEO. Les deux rencontres ont suscité un vif intérêt et les participants ont apprécié être consultés. Voici ce qui a été retenu :

- Mettre sur pied un camp de jour pour les 0-4 ans;
- Consulter les 6-12 ans afin de s'informer de leurs besoins. Améliorer le parc de jeux et dans un autre ordre d'idées, développer des projets ou activités leur permettant de s'initier au travail;
- Consulter les 12-18 ans, tirer profit de l'implication du CJE et de la Caisse populaire Desjardins pour développer des services connexes à la Maison des Jeunes. À titre d'exemple, mentionnons la mise sur pied d'une banque de données sur les jeunes intéressés à travailler, incluant les entreprises susceptibles de les encourager et un système de transport au travail.
- Susciter la participation des jeunes, leur collaboration et leur implication.

d. Communautaire

Plusieurs organismes, reconnus par la municipalité, sont présents sur le territoire, et ce, afin de répondre aux besoins de tous les segments de la population. Elles sont là pour offrir de l'aide aux gens, pour donner des services dans la communauté. Mentionnons à titre d'exemple Ludolettre et la Maison de jeunes.

Solidarité et implication des citoyens, qualité de vie et souci envers tous les membres de la communauté sont les assises de l'orientation communautaire. Il importe d'alimenter l'intérêt de s'impliquer, de développer l'esprit communautaire et d'assurer son déploiement à l'ensemble des citoyens notamment et pour ce faire il faut :

- Assurer que le lien entre les organismes et le conseil municipal se maintienne;
- Avoir un conseiller municipal attitré au volet communautaire;
- Prévoir une relève municipale et assurer ainsi la continuité de la signature;
- Instaurer un comité des sages ayant pour mandat d'assurer une vigie informationnelle, d'évaluer les organismes aux fins de reconnaissance et promouvoir et assurer la cohésion des activités dans le cadre du développement durable;
- Trouver un équilibre entre tous les projets. Faire le point sur aider qui, quand, de façon efficace et efficiente. Il importe d'éviter de travailler en silo et plutôt mettre en commun certains projets;
- Rafraîchir le site Web;
- Instaurer une Fête du village où toute la population est invitée; une activité rassembleuse.

e. Culture

Les participants au groupe de réflexion conviennent tous de l'importance qui doit être accordée à la culture et à sa promotion. La culture doit s'adresser à tous les publics et doit comprendre une variété d'activités susceptibles de répondre aux besoins et aux attentes des différents segments de la communauté. Tous conviennent de l'importance de convenir d'un maillage entre les différents intervenants, et encore ici, il faut à tout prix éviter de travailler en silo. Il importe que la culture soit associée à des projets réalistes financièrement d'une part et qui ont un effet de levier significatif d'autre part.

La municipalité qui a supporté et réalisé plusieurs projets à ce jour, devrait aider au démarrage et encourager les initiatives culturelles telles que :

- Les activités culturelles pourraient se regrouper sous 5 pôles :
 - Type 1 : Fête nationale
 - Type 2 : Bibliothèque
 - Type 3 : Salle de spectacle, auditorium La Découverte
 - Type 4 : Rue Principale.
 - Type 5 : Centre Richard Lebeau
- Se doter d'un comité culturel travaillant en étroite collaboration avec le loisir;
- Avoir des artistes en résidence.

Afin de préciser le contenu des différentes activités, nous vous présentons quelques exemples pour chacun des volets.

La fête nationale est annuelle et récurrente et les fêtes de quartier et de village sont à développer.

La bibliothèque serait un lien privilégié pour tenir des conférences, ateliers et expositions. À titre d'exemple, il serait intéressant d'entendre le vécu des filles qui ont fait un rallye hors du commun dans le cadre du rallye des gazelles du Maroc ou encore entendre les expériences des voyageurs ou vacanciers. La bibliothèque est un lieu approprié pour recevoir des écrivains et des artistes d'ici, des photographes, des peintres et des comédiens. Elle pourrait permettre d'offrir des ateliers d'écriture, de scrapbooking, de fabrication de bijoux, etc. On pourrait également y retrouver un club de lecture ou encore une activité telle l'heure du conte pour les enfants.

La salle de spectacle pourrait être offerte par l'école secondaire en utilisant l'auditorium ou encore pourrait prendre forme à l'intérieur de l'Église. Des activités ou spectacles tels que la nuit de musique à la belle étoile, le Stage band, l'école de danse, l'école de théâtre, les spectacles pour la famille. Spécifiquement à l'Église, pourraient se retrouver le marché de Noël, la petite chorale, des

spectacles de musique ou encore les jeudis en chanson. Favoriser le développement d'artistes en offrant un programme « artiste en résidence ».

La Rue Principale est un actif important pour la municipalité et il serait intéressant de la mettre davantage en valeur notamment en y tenant des activités à caractère culturel.

Le Centre Richard Lebeau peut permettre la tenue de gros événements ou spectacles, car il y a toujours l'option de tenir le tout à l'intérieur ou à l'extérieur du centre.

Afin de respecter la capacité financière de la municipalité et de tirer profit de l'expertise du régisseur à la vie sportive et culturelle, il serait de mise d'utiliser le plein potentiel de ce dernier avant d'investir dans une autre ressource. Toujours dans une orientation d'optimisation, toutes les invitations aux différents événements pourraient provenir du service des loisirs. En sus, l'utilisation de Facebook et du Web pourrait être mise à contribution afin de rejoindre un public général et assurer une plus grande diffusion de l'offre culturelle.

f. Transport collectif

Le territoire de la municipalité est grand, les élus souhaitent assurer un taux élevé de rétention de ses citoyens. Les jeunes, les adolescents, les adultes et les aînés ont tous des besoins de déplacement et ces derniers diffèrent d'une catégorie à l'autre. Il importe donc de :

- Analyser les besoins et les attentes des différents segments de la population;
- Ramener le transport collectif dans la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston.

g. Récréatif

Le volet récréatif comporte deux secteurs soit le volet des activités offertes à la population de la municipalité de Saint-Léonard et le volet économique, c'est-à-dire des activités offertes aux touristes. Nous traitons ici des activités offertes aux citoyens. Plusieurs suggestions ont été émises au cours des discussions et nous présentons l'essentiel des idées émises, regroupées par thèmes soit :

- Profiter du potentiel qu'offrent la rivière et ses rives en favorisant l'accès et en y développant les activités telles que le kayak et la baignade;
- Statuer sur l'avenir du terrain de golf. S'il y a lieu, en revoir l'utilisation afin de favoriser d'autres activités comme le pique-nique, l'ornithologie et y installer des balançoires;
- Améliorer les infrastructures actuelles telles que le terrain de tennis et le terrain de soccer;
- Développer des sentiers pédestres, des pistes de ski de fond, des pistes cyclables, et un parc de skateboard;
- Mettre sur pied une boulangerie artisanale avec service de café.

L'aspect résidentiel est au cœur de la vie d'une communauté et Saint-Léonard-d'Aston ne fait pas exception. En lien avec le développement durable, le groupe a identifié des orientations qui méritent une attention.

Il faut aussi prendre en considération le fait que les gens veulent leur maison, leur terrain et leur lot. Il faut réfléchir à cet état de situation, car l'offre de terrain est limitée à Saint-Léonard-d'Aston. Dans 10 ans, il n'y en aura plus de disponible et on sera à court de terrains. Par conséquent il faut :

- Réglementer davantage le développement résidentiel et harmoniser les critères d'urbanisme;
- Créer un incitatif pour que les gens soient intéressés à se bâtir à St-Léonard d'Aston;
- Identifier les besoins en logement et établir une stratégie pour chaque groupe d'âge;
- Approcher les promoteurs pour construire des logements à vocation sociale, à prix modique, notamment pour les personnes âgées;
- Privilégier le secteur résidentiel;
- Subventionner l'acquisition des maisons existantes;
- Prioriser les zones urbaines;
- Avoir des stratégies pour favoriser la rétention des travailleurs chez nous, ils représentent un levier de développement économique important. En effet, pour chaque maison établie dans notre municipalité cela crée 2,5 emplois. Les travailleurs produisent et consomment;
- Harmoniser les normes à respecter pour les différents types de constructions.

8. Orientation - économie

Dans l'approche du développement durable, l'orientation économie vise l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable. Pour ce faire, il faut créer de la richesse et améliorer les conditions de vie matérielle.

La municipalité, en matière économique, pourrait informer sur les programmes et se distinguer par les services de mentorat. Pour ce faire, il est suggéré de :

- Offrir des programmes de formation en lien avec les besoins des entreprises ou commerce. Le tout afin d'assurer la rétention des gens dans la municipalité;
- Rencontrer les employeurs avec la complicité de la SDE pour qu'ils investissent dans le milieu;
- Développer une approche de maillage afin de faciliter l'implantation d'entreprises;
- Avoir un plan pour un futur parc industriel en évitant la spéculation;
- Avoir des entreprises du secteur secondaire et tertiaire;
- Encourager le maillage entre les entreprises et la sous-traitance entre elles;
- Avoir un plan de communication pour les compagnies afin qu'elles encouragent les travailleurs à demeurer à St-Léonard d'Aston;
- Offrir de la formation et du coaching.

a. Industries

La municipalité de Saint-Léonard a sollicité la présence d'industries sur son territoire et l'occupation maximale de son parc industriel témoigne des résultats de ces mêmes efforts. Considérant la volonté de poursuivre l'implantation d'autres industries et l'impact favorable sur l'économie, il serait de mise que le nouveau parc industriel ne soit pas dans le village afin d'éviter que les véhicules lourds circulent en milieu urbain d'une part et assurer la quiétude des citoyens d'autres part. Les membres du groupe de discussion ont émis les remarques suivantes :

- Profiter de l'expertise d'un urbaniste afin de supporter la réflexion, considérer les opportunités et les contraintes;
- Réfléchir sur la logique des choses; emplir les autres parcs qui nous entourent, répartir les industries et faire un tri;
- Convenir d'alliance et de partenariat avec d'autres communautés afin d'augmenter le potentiel de développement industriel;
- Développer des parcs industriels spécialisés et réglementés;
- Offrir des incitatifs pour aider les entreprises à s'implanter;
- Tenir compte de l'accessibilité du prochain parc industriel. Sans être dans le village, garder en tête l'idée qu'il soit accessible à moins de 10 minutes en vélo ou transport intégré;
- Promouvoir et tirer profit d'une infrastructure importante, soit la voie ferrée.

b. Commerces

Les citoyens peuvent compter sur différents commerces pour les besoins de base tels que l'alimentation, la quincaillerie, les institutions financières, la restauration et autres commerces. Il est clair qu'il n'y a pas lieu de favoriser l'installation de commerces spécialisés qui ne sauraient être ni viables et ni rentables. Toutefois, il importe de protéger la rue Principale et de maintenir les efforts investis à ce jour pour la revitaliser. Donc :

- Afin de mettre en valeur la rue Principale et en faire un lieu dynamique, un lieu de rendez-vous avec un attrait particulier, il serait opportun d'y inviter de nouveaux commerces ou bureaux qui auraient pignon sur rue, par exemple un bureau de comptables. Préalablement, il serait de mise de réaliser un sondage sur les besoins de la population et de développer des commerces répondants aux besoins identifiés;
- Favoriser l'implantation des commerces de proximité en fonction des différents segments de marché;
- Favoriser l'implantation d'entreprise de services de proximité en fonction des différents segments de marché.

c. Agriculture

L'agriculture est un support économique important pour la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston et son occupation du territoire à 97 % en fait la démonstration sans aucun doute. Rappelons qu'il s'agit d'un secteur encadré, normé et réglementé. En respect pour l'importance de ce secteur et dans le but de le mettre en valeur, les suggestions suivantes ont été apportées :

- Attirer des gens qui feraient de la culture maraîchère, tenant compte que ce créneau est particulier;
- Concevoir des jardins communautaires au terrain Veneer, tout en y aménageant un lac;
- Aider à la valorisation des produits agricoles en tenant un petit marché public au village;
- Promouvoir l'agriculture soutenue par la communauté notamment par le biais d'un marché de solidarité;
- Réfléchir sur ce qui attire les touristes en matière d'agriculture et les intérêts de la population;
- Chasse et pêche : il serait souhaitable de définir des orientations à ce chapitre.

Une attention particulière a été émise sur le fait d'assurer une vigie sur le projet de la Foire agroalimentaire. La création d'un sous-comité pourrait assurer une vigie, voir à y inclure l'agrotourisme, et ce, dans un contexte de développement durable, développé par la communauté de Saint-Léonard-d'Aston.

d. Forestier

Le domaine forestier est un aspect du développement qui demande une attention particulière et qui est complexe. Les agriculteurs sont intéressés à participer à sa mise en valeur et il serait intéressant de les interpeller directement et de les impliquer dans le questionnement, le développement et la mise en œuvre de divers projets.

- Tout en tenant compte de l'aspect environnemental, il a été suggéré de boiser certains terrains afin de rendre le milieu de vie plus agréable, car il n'y a pas suffisamment de verdure dans certains secteurs.

e. Agro-touristique

Pour un tourisme écologique et durable, la Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston doit s'approprier SA culture, SA nature, SA communauté. La définition du tourisme mérite de s'y arrêter afin que tous en aient la même compréhension. Il importe aussi de se rappeler l'importance de l'implication des citoyens et des bénévoles pour assurer la mise en œuvre et la réalisation des activités inhérentes au tourisme. Mentionnons que les membres du groupe de réflexion ont identifié deux sources de tourisms soit le tourisme local qui tire profit des offres de sa communauté et le tourisme en provenance de l'extérieur de la municipalité.

Il y a peu de touristes qui visitent la région, seulement des gens qui passent par Saint-Léonard-d'Aston. Il y aurait une possibilité de développer des projets le long de la rivière, d'avoir une halte routière pour inviter des touristes économiques. Bref, il faut voir loin et ne pas laisser tomber d'opportunités.

Il importe de garder en tête les orientations du plan d'urbanisme et au besoin, solliciter le SDE, CLD et autres institutions pour faire la promotion des attraits de la région. Il serait intéressant de :

- Permettre l'accès à la rivière pour les citoyens et le public en général;
- Assurer un lien avec les municipalités adjacentes dans l'axe de la rivière Nicolet;
- Mettre en valeur le potentiel agro-touristique et récréatif en place;
- Travailler avec des partenaires pour créer un centre d'interprétation du fromage;
- Valoriser un marché de producteurs locaux (en complémentarité avec ce qui existe déjà);
- Implanter une Auberge de jeunesse ou un gîte;
- Promouvoir un événement « Amicalement VR », avoir une entente promotionnelle avec le propriétaire du terrain de camping.

9. Orientation – environnement

Dans l'approche du développement durable, l'orientation environnement a pour objet de maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie. De plus, cette orientation veut préserver la diversité des espèces et des ressources naturelles et énergétiques.

a. Rue Principale

La rue Principale est la « signature », la porte d'entrée, l'âme de la municipalité. D'où l'importance de la rendre attrayante, accueillante et de la mettre en valeur. Différentes idées ont été soumises :

- Tenir compte de la philosophie inhérente au développement durable;
- Encourager l'amélioration des commerces et logements;
- Mettre en valeur des maisons patrimoniales sur la rue Principale par des panneaux de bois, une signalisation particulière;
- Continuer d'embellir la rue Principale et se doter d'un plan;
- Y retrouver une boulangerie (concept : « ça sent bon chez nous »);
- Inclure un volet historique sur St-Léonard-d'Aston;
- Faire un lien avec la Société d'Histoire et ainsi avoir une fenêtre sur Saint-Léonard-d'Aston : « Saint-Léonard se raconte »;
- Rénover ou construire des maisons qui s'harmonisent à l'ensemble architectural;
- Reconstituer le village à l'époque en miniature (ex. : la chute à charbon);
- Trouver une attraction qui se démarque et fait déplacer les touristes vers la municipalité;
- Rue piétonnière lors d'événements spéciaux.

b. Rivière et ses rives

La rivière Nicolet et ses rives constituent un attrait important pour Saint-Léonard-d'Aston et s'inscrivent directement dans les orientations de développement durable. La rivière est sans contredit un attrait incomparable pour la municipalité et celle-ci doit incontestablement être conservée et protégée selon les principes du développement durable. Il importe de se préoccuper de l'aménagement de la rivière et de ses rives selon les règles d'harmonisation et de l'environnement. Il faut éviter un développement non contrôlé, comme des chalets qui se transforment en résidence principale. Un état de situation qui occasionne une hausse de la demande en services municipaux de toutes sortes.

Pour tirer profit de ce qu'offre l'environnement de la rivière, différentes activités ont été proposées telles que :

- Rendre la rivière accessible afin de permettre aux citoyens d'en profiter;
- Créer un parc aménagé pour faire des pique-niques;
- Créer un parc récréatif incluant une agora pour y tenir des spectacles;
- Favoriser le passage des cyclistes en y aménagement une piste cyclable;
- Offrir un circuit en kayak en partance du Madrid II;
- Construite des yourtes le long des rives;
- Mettre l'accent sur la pêche.

c. L'église

L'Église est sans contredit une richesse patrimoniale et plusieurs idées ont été émises afin de profiter de ce joyau. Notamment celles de :

- Retrouver le perron d'Église. Cette idée permettrait un point de rassemblement pour les gens afin d'y discuter, de se rencontrer, etc. Cela créerait un dynamisme évident au cœur de la municipalité. Ce pourrait être un point de rencontre pour les jeunes de 17-25 ans qui ne sont pas sportifs et qui ont peu d'endroits où se rassembler. Le perron d'Église pourrait être propice à de telles initiatives;
- Inscrire l'Église dans un circuit touristique. Elle se distingue par ses deux clochers et serait ainsi « éligible » à une tournée des clochers comme à Bécancour;
- Aménager le stationnement afin d'y intégrer un parc;
- Éclairer les clochers.

d. Patrimoine agricole

Le patrimoine agricole est une autre des richesses à Saint-Léonard-d'Aston. La municipalité pourrait se munir du slogan suivant : « Saint-Léonard-d'Aston, là où l'agriculture se marie avec la culture ».

- Créer un parc avec un jardin avec des sculptures à partir d'instruments ou machines agricoles.

10. En terminant

En terminant, nous voudrions adresser nos remerciements aux participants et souligner la qualité de leur contribution, leur implication et tout particulièrement leur rigueur et leur engagement :

- Luc P. Balleux
- Nicole Campeau
- Denys Guévin
- Alain Hébert
- Richard Lebeau
- Sylvain Richard
- Julie Rochefort
- Maryse Saint-Pierre
- Suzanne Vincent